

**fédération
des services
publics**

la
cggt



..... **8 DÉCEMBRE 2022**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

AGENT-ES DES EHPAD ET DU SECTEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT, DE L'AIDE ET DES SOINS À DOMICILE

Conditions de travail dégradées, manque de personnel, division des métiers et diplômes, salaire trop bas... Tu as envie que ça change ?

Depuis de nombreuses années, nous sommes confronté-es à des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader du fait du manque toujours plus important de moyens humains, matériels et financiers. La crise sanitaire n'a fait qu'accroître une situation déjà dramatique.

Il aura fallu de nombreuses grèves locales et nationales pour obtenir des avancées. La CGT, à nos côtés, n'a rien lâché et ce n'est qu'un début !

+ 80 euros nets de prime «Grand âge» pour les auxiliaires de soins en Ehpad : gagnés !

+189 euros nets pour l'ensemble des personnels des Ehpad et des aides à domicile : gagnés !

Passage en catégorie B des auxiliaires de soins : gagné !

Mais de nombreux-euses collègues restent encore exclu-es de ces re-

valorisations, notamment les personnels des foyers logements, les agent-es administratif-ves des services d'accompagnement, d'aide et de soins à domicile...

La catégorie B des auxiliaires de soin est également bien loin d'être synonyme d'une réelle augmentation de salaire et ne concerne toujours pas les aides médico-psychologiques, une honte ! Mêmes missions, même cadre d'emploi, même salaire !

La lutte continue ! Exigeons ensemble des salaires à la hauteur de nos qualifications !

Voter CGT, c'est se donner les moyens de défendre ses droits et ses conditions de travail.

Nous devons exiger ensemble un service public de qualité pour une prise en charge des personnes âgées digne du 21^{ème} siècle.

**FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX,
VOTEZ CGT!
LE 8 DÉCEMBRE 2022**

**JE VOTE
la
cggt**

**essentielle
pour nos droits
pour le service public**

Élections professionnelles 8 décembre 2022

A nos côtés, la CGT s'engage pour:

- La revalorisation immédiate des salaires et des carrières à la hauteur de l'utilité publique de nos métiers ainsi que le dégel immédiat de la valeur du point d'indice à hauteur minimale de 10% ;
- La revalorisation des indemnités kilométriques pour compenser l'inflation du prix du carburant ;
- Le passage en catégorie B pour les aides médico-psychologiques ;
- Le versement de la prime «Grand âge» à tou-tes les agent-es exerçant auprès des personnes âgées tant à domicile qu'en structure y compris les infirmier-ères, les agent-es hôtelier-ères, les secrétaires administratif-ves et personnels des foyers logement ;
- Des conditions de travail dignes et la reconnaissance de la pénibilité permettant un départ anticipé à la retraite avant 60 ans avec 75% du salaire net des 6 derniers mois ;
- La fin du temps partiel imposé et une durée de travail hebdomadaire de 32heures ;
- Une réelle prise en charge des parcours de formation, du diplôme d'aide-soignant-e et d'infirmier-e intégrant les spécificités ;
- Le respect des missions des professionnel-les et de leurs fiches de poste ;
- Des recrutements massifs et des formations qualifiantes pour soulager les professionnel-les épuisé-es par les efforts fournis ces dernières années.



Aide à domicile dans un centre intercommunal d'action sociale, ce métier n'est pas reconnu. Il est pourtant indispensable au maintien des personnes âgées à leur domicile. J'exerce en milieu rural et je n'ai que 10 minutes pour me rendre du domicile d'un bénéficiaire à un autre. Au-delà, ce temps n'est pas rémunéré. De plus, l'indemnité kilométrique est largement insuffisante au regard du coût du carburant et de l'usure de mon véhicule. Mon planning change régulièrement et mes journées sont rythmées par mon smartphone. Pour l'amélioration de mes conditions de travail et l'augmentation de 10% de mon salaire le 8 décembre je voterai CGT.

Sandrine, CIAS en Savoie

Voter CGT le 8 décembre, c'est élire des représentant-es CGT dans les CST, CAP, CCP qui nous défendront au quotidien sur le terrain !

Votre voix compte : voter CGT, c'est revendiquer, lutter et gagner !

JE VOTE CGT, JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Tél :

Courriel :

À remettre à un-e syndiqué-e CGT ou à renvoyer au syndicat (voir le tampon ci-contre)

Tampon du syndicat

Connaissez vos droits
lisez notre guide
«Droits des agents»
en scannant le QR code



LE 8 DÉCEMBRE 2022
FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX, VOTEZ CGT!